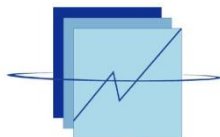


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi

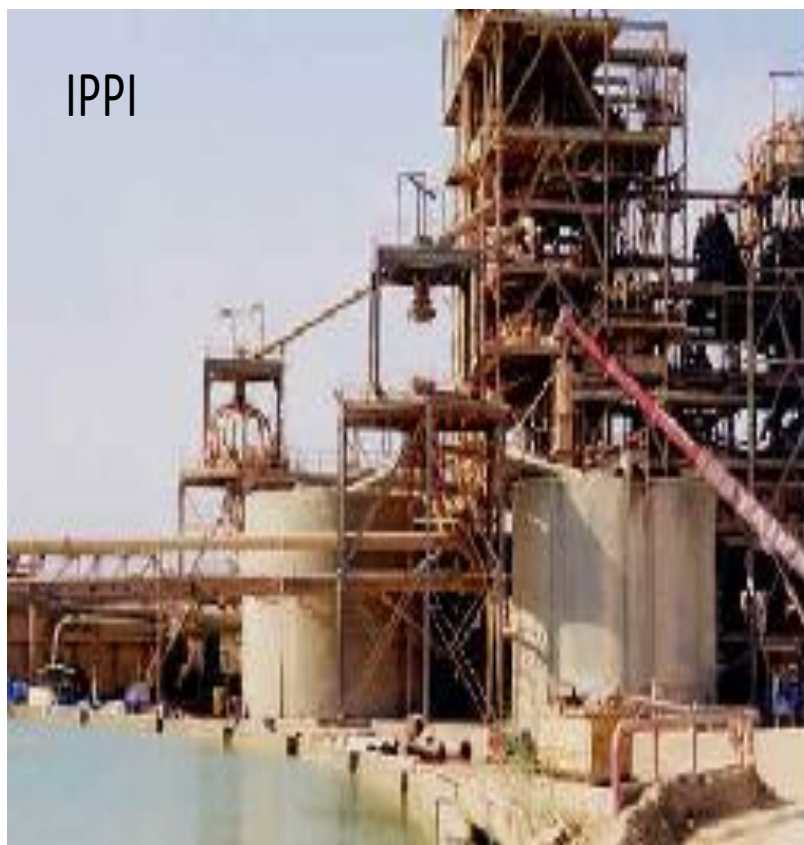


ANSD  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ( IPPI )

Septembre 2017

IPPI



## Avertissements

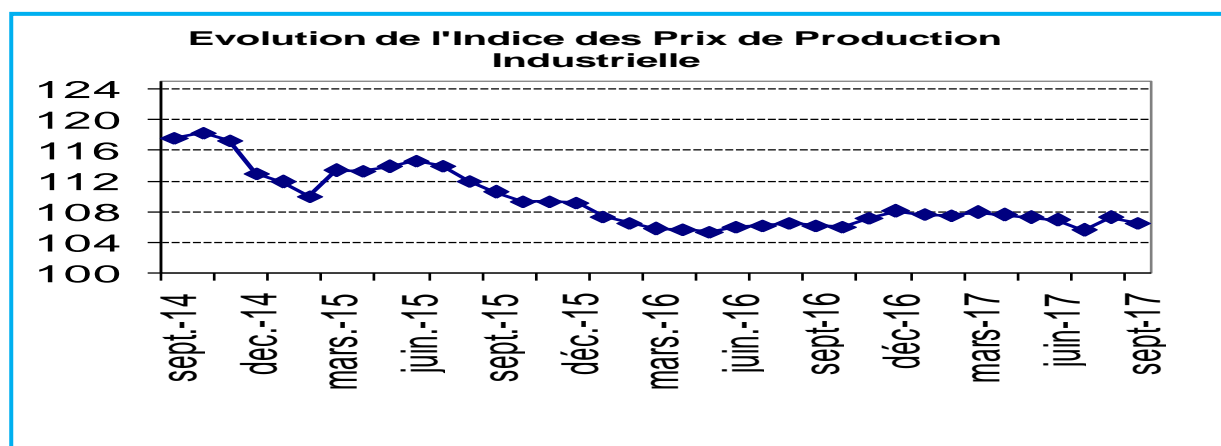
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

### **ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production industrielle**

Au mois de septembre 2017, l'activité industrielle est marquée par un recul de 0,6% des prix de production en rythme mensuel. Ce fléchissement est imputable à la baisse des prix dans les industries de production d'énergie (-4,4%). Toutefois, il est noté un relèvement des prix dans les industries chimiques\* (+0,6%), mécaniques (+0,5%), extractives\* (+0,2%), des matériaux de construction (+0,2%) et alimentaires (+0,1%). Au même moment, les prix de production dans les industries textiles et du cuir, du papier et du carton ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas varié.

Comparativement à septembre 2016, les prix de production industrielle ont progressé de 0,3%.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 ont crû de 0,9%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.



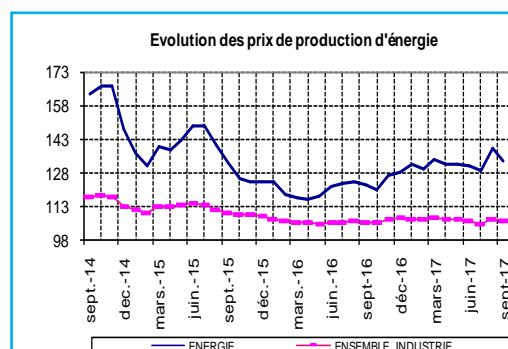
### **ANALYSE SECTORIELLE**

#### **Un fléchissement des prix dans les industries de production d'énergie**

Au mois de septembre 2017, les prix dans les industries de production d'énergie ont fléchi de 4,4% par rapport à leurs niveaux du mois précédent. Ce repli est consécutif à la diminution des prix de production d'électricité (-6,9%). En revanche, il est noté une stabilité des prix de production d'eau potable.

En variation annuelle, les prix de production d'énergie ont augmenté de 8,5%.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 ont progressé de 9,8% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.



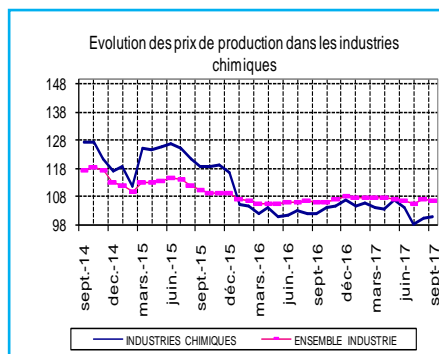
\* Mise à jour par rapport à la note flash

### **Un accroissement des prix dans les industries chimiques**

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries chimiques se sont relevés de 0,6%. Cette augmentation s'explique par celle des prix du raffinage pétrolier (+4,4%). Toutefois, il est noté un recul des prix de fabrication de produits en matières plastiques (-4,0%) de peinture et vernis (-1,3%) ainsi que ceux de fabrication de produits chimiques de base (-1,2%).

Par rapport à septembre 2016, les prix de production dans les industries chimiques ont reculé de 1,1%.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 se sont accrus de 0,3%, comparativement à la période correspondante de 2016.

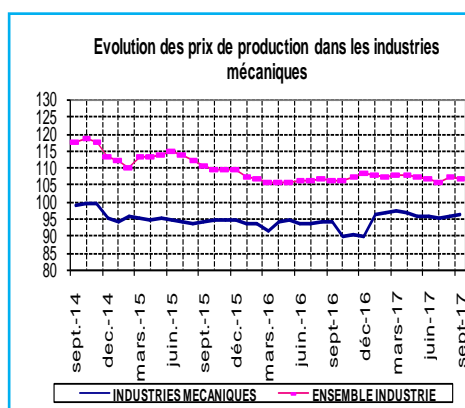


### **Un relèvement des prix de production dans les industries mécaniques**

Les prix de production dans les industries mécaniques se sont redressés de 0,5% en rythme mensuel, sous l'effet de ceux de fabrication des autres ouvrages en métaux (+1,8%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication.

Par rapport au mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries mécaniques se sont relevés de 2,5%.

Sur les neuf premiers mois de 2017, les prix de production des industries mécaniques ont progressé de 2,8% par rapport à ceux de la période correspondante de 2016.

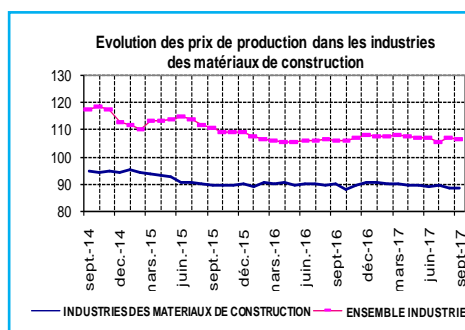


### **Une augmentation des prix de production dans les industries des matériaux de construction.**

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont augmenté de 0,2% en rapport avec ceux du ciment.

Rapportés à ceux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont chuté de 1,3%.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 ont baissé de 0,5% par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.

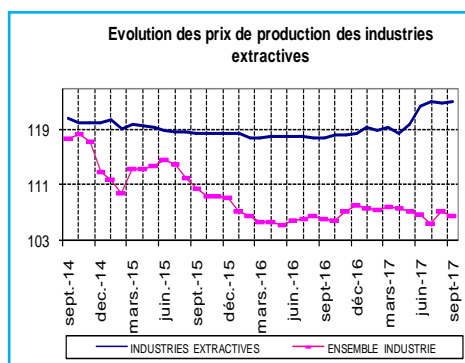


### **Une élévation des prix de production dans les industries extractives**

Les prix de production dans les industries extractives ont progressé de 0,2% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de la hausse des prix d'extraction de pierre, de sable et d'argiles (+0,4%). En revanche, les prix d'extraction de phosphate ainsi que ceux d'extraction de sel et de natron sont demeurés inchangés.

En comparaison avec leurs niveaux de septembre 2016, les prix de production dans les industries extractives ont augmenté de 4,5%.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 ont crû de 2,4% par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.

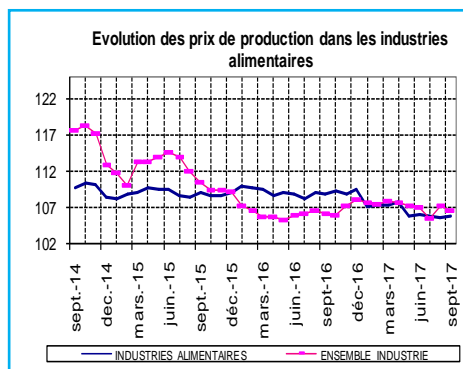


### **Un renchérissement des produits dans les industries alimentaires**

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries alimentaires ont crû de 0,1%. Cette situation est essentiellement attribuable à l'augmentation des prix de fabrication de produits laitiers et de glace (+0,6%) ainsi que ceux de transformation, conservation de poissons, crustacées et mollusques (+0,5%).

Comparativement à la période correspondante de 2016, les prix de production dans les industries alimentaires se sont contractés de 2,9%.

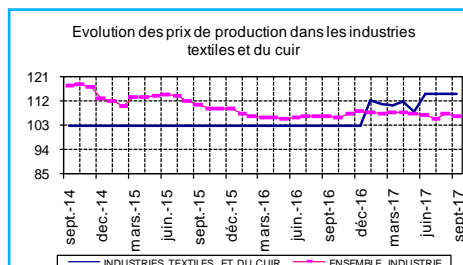
Sur les neuf premiers mois de 2017, ils se sont retrécis de 2,4% relativement à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.



### **Une constance des prix de production dans les industries textiles et du cuir**

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir sont restés stables en variation mensuelle, et ont progressé de 11,6% en rythme annuel.

Les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 ont crû de 9,4% en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

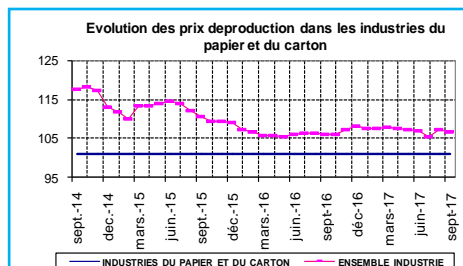


### **Un maintien des prix de production dans les industries du papier et du carton**

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux de septembre 2016.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 n'ont pas changé.

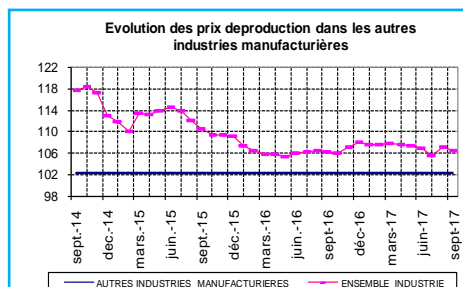


### **Une stabilité des prix de production dans les autres industries manufacturières**

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont demeurés inchangés entre août et septembre 2017.

En comparaison avec leurs niveaux du mois correspondant de 2016, ils se sont relevés de 0,1%.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des neuf premiers mois de 2017 n'ont pas changé.



**Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	sept.-16	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	fév.-17	mars-17	avril-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	sept-17/ août-17	9 mois 2017/ 9 mois 2016	sept-17/ sept-16
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>117,8</b>	<b>118,2</b>	<b>118,3</b>	<b>118,6</b>	<b>119,3</b>	<b>119,0</b>	<b>119,4</b>	<b>118,5</b>	<b>119,7</b>	<b>122,5</b>	<b>123,0</b>	<b>122,9</b>	<b>123,1</b>	<b>0,2</b>	<b>2,4</b>	<b>4,5</b>
Extraction de phosphate	16	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	0,0	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,7	139,2	139,4	140,5	143,0	142,1	143,4	140,2	144,5	154,6	156,4	156,1	156,8	0,4	7,5	13,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>108,9</b>	<b>109,3</b>	<b>108,8</b>	<b>109,4</b>	<b>107,2</b>	<b>107,2</b>	<b>107,3</b>	<b>107,7</b>	<b>105,9</b>	<b>106,0</b>	<b>105,7</b>	<b>105,7</b>	<b>105,8</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,9</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	132,7	137,2	128,8	136,8	136,1	136,5	137,7	142,2	139,2	141,1	138,3	136,4	137,0	0,5	6,2	3,3
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	98,5	98,1	99,1	98,4	97,6	98,0	98,0	98,0	89,8	89,7	89,7	90,4	90,3	-0,1	-6,8	-8,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	120,2	120,0	119,6	119,6	119,8	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	119,0	0,0	7,3	-1,0
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	3,4	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	-7,8	-7,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	-1,5	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	102,3	103,4	105,3	106,7	108,0	107,7	107,6	107,3	104,0	103,9	103,1	103,1	103,7	0,6	-1,1	1,3
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>112,4</b>	<b>110,6</b>	<b>110,6</b>	<b>111,6</b>	<b>108,0</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>114,7</b>	<b>0,0</b>	<b>9,4</b>	<b>11,6</b>
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	114,0	112,0	112,0	113,1	109,1	116,6	116,6	116,6	116,6	0,0	10,6	13,1
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>102,1</b>	<b>104,1</b>	<b>104,7</b>	<b>106,8</b>	<b>104,6</b>	<b>105,6</b>	<b>104,1</b>	<b>103,7</b>	<b>106,7</b>	<b>104,0</b>	<b>98,4</b>	<b>100,3*</b>	<b>101,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,1</b>
Raffinage pétrolier	47	104,9	111,6	113,8	117,0	122,7	122,8	116,1	115,4	126,2	117,7	104,2	107,0	111,8	4,4	19,3	6,5
Fabrication de produits chimiques de base	50	118,5	118,5	118,1	122,6	109,7	112,7	113,2	113,4	113,4	112,8	105,4	110,2	108,9	-1,2	-13,3	-8,1
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	92,1	92,1	92,1	91,7	91,7	91,7	91,8	91,8	91,8	90,9	91,3	91,3	91,3	0,0	1,5	-0,9
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	-1,4	0,6
Fabrication de peinture et vernis	10	89,3	89,0	89,3	89,0	89,0	88,6	88,5	88,0	88,3	88,4	88,6	88,4	87,2	-1,3	-0,8	-2,3
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	76,2	79,0	79,7	79,5	76,0	84,0	81,7	86,8	83,0	85,1	84,8	85,2	85,1	0,0	15,8	11,8
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,4	84,4	85,4	84,6	85,4	84,2	87,1	83,2	83,4	83,0	86,6	82,5	79,2	-4,0	-2,2	-3,9
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>89,8</b>	<b>87,7</b>	<b>89,7</b>	<b>90,5</b>	<b>90,5</b>	<b>90,3</b>	<b>90,3</b>	<b>89,8</b>	<b>89,5</b>	<b>89,0</b>	<b>89,3</b>	<b>88,5</b>	<b>88,6</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,3</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>93,8</b>	<b>89,7</b>	<b>90,2</b>	<b>89,6</b>	<b>96,3</b>	<b>96,8</b>	<b>97,1</b>	<b>96,9</b>	<b>95,7</b>	<b>95,8</b>	<b>95,1</b>	<b>95,7*</b>	<b>96,2</b>	<b>0,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>
Produits de la sidérurgie	9	95,4	95,4	96,1	98,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	0,0	21,8	19,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,7	97,5	98,4	93,8	99,0	101,0	102,0	101,2	99,8	100,2	97,6	99,7	101,6	1,8	1,8	3,9
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	0,0	-15,6	-16,8
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,3</b>	<b>102,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>122,6</b>	<b>120,8</b>	<b>127,0</b>	<b>128,5</b>	<b>131,7</b>	<b>129,8</b>	<b>133,9</b>	<b>131,9</b>	<b>132,0</b>	<b>131,1</b>	<b>129,0</b>	<b>139,3</b>	<b>133,1</b>	<b>-4,4</b>	<b>9,8</b>	<b>8,5</b>
Production et distribution d'électricité	82	124,8	121,6	132,3	134,8	140,5	137,2	144,3	140,7	140,9	139,5	135,8	153,4	142,8	-6,9	16,7	14,4
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>106,2</b>	<b>106,0</b>	<b>107,1</b>	<b>108,1</b>	<b>107,6</b>	<b>107,5</b>	<b>107,9</b>	<b>107,6</b>	<b>107,3</b>	<b>106,9</b>	<b>105,6</b>	<b>107,2*</b>	<b>106,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>

\*Données mises à jour



### **Champ couvert**

*En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branches et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

### **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Muhamed NDIAYE, Hélène DIOUF & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **EI hadji Malick GUEYE**